

Lucanides nouveaux ou peu connus.

Par B. E. Jakowlew.

1. *Lucanus maculifemoratus* Motsch. var. *Dybowskii* Parry.

Tous les catalogues et énumérations de Coléoptères de la province de l'Amur citent le *Lucanus maculifemoratus* Motsch. qui, en réalité, ne se rencontre qu'au Japon; cependant, la forme propre à la province de l'Amur a été décrite comme espèce distincte, dès 1873, par Parry sous le nom de *L. Dybowskii*, description qui est restée presque généralement ignorée par les entomologistes.

En comparant la forme continentale, dont je possède des exemplaires de Sidemi¹⁾ et de Yantschihé²⁾, avec des spécimens japonais j'ai constaté effectivement une certaine différence qui, toutefois, ne me paraît pas justifier la création d'une espèce distincte: le corps, dans le *L. Dybowskii* (32), est toujours plus large que dans le *L. maculifemoratus*; la carène de la tête est légèrement échancrée au-dessus des yeux, tandis que dans le *maculifemoratus* elle y est complètement interrompue, ne présentant d'échancrure que dans les individus de petite taille, — enfin,

¹⁾ Non loin de Wladiwostok.

²⁾ Non loin du fort Novokievskij, près la frontière de la Corée.

chez le *L. Dybowskii*, le front est plus ou moins tronqué en avant, tandis que, dans la forme japonaise, il y présente une forte saillie, caractère propre à beaucoup d'espèces du genre *Lucanus*. Les autres caractères, chez les exemplaires bien développés, n'offrent pas de différence notable; quant aux spécimens de petite taille, les deux formes ne peuvent guère être distinguées avec certitude. Je ne considère donc le *L. Dybowskii* que comme une variété du *maculifemoratus*; mon opinion est aussi celle de M. Louis Planet dont la Monographie du genre *Lucanus*, actuellement sous presse, comprendra les figures de ces deux formes.

2. *Metopodontus calcaratus* sp. nov.

♂ (forma mesodonta).

Cette espèce, ainsi que le *M. Mac-Lellandi* dont elle est très voisine, me paraissent devoir constituer un sous-genre distinct — **Hoplitocranum** m.

Ce groupe diffère des *Metopodontus* in sp. principalement par la conformation des tubercules de la tête; ces tubercules, au nombre de 4, y sont disposés en rangée transversale environ au milieu, tandis que, chez les vrais *Metopodontus*, la tête n'offre que deux épines ou dents placées davantage vers le bord antérieur.

M. calcaratus diffère à première vue du *M. Mac-Lellandi* par la structure spéciale des jambes postérieures: leur extrémité est notamment très élargie en dedans en forme de lobe semicirculaire avec, au dessus, une épaisse touffe de longs poils jaunes, coupés très également à l'extrémité; chez le *M. Mac-Lellandi* les jambes postérieures ne présentent, par contre, que les deux épines, habituelles. Les élytres, chez le *M. calcaratus*, sont d'un jaune roussâtre clair avec une large bande noire le long de la suture, tandis que dans le *M. Mac-Lellandi* elles sont unicolores et d'une nuance foncée.

On remarque, en comparant des exemplaires également développés des deux espèces, que le prothorax est plus allongé dans le *M. calcaratus*; il est aussi à supposer que dans les indi-

vidus complètement développés du *M. calcaratus* (forma telodonta qui, malheureusement, n'est pas encore connue) la structure des mandibules offrira quelque caractère distinctif important.

Longueur, mandibules (9 mm.) comprises, 29 mm.

J'ai reçu un exemplaire ♂ de cette espèce de M. H. Fruhs-torfer, comme venant de Barmanie.

3. *Cyclommatus metallifer* Boisd. var. **Ritsemae** nov.

Diffère de la forme typique par la coloration entièrement noire du corps et des extrémités; il n'y a que la bande longitudinale habituelle, d'un roux éclatant, sur le bord antérieur des cuisses et les élytres présentent, vers les bords latéraux et vers l'extrémité une nuance d'un roux brunâtre; tout le corps, les bords latéraux des élytres et de l'abdomen exceptés, offre une faible teinte métallique bleuâtre.

L'exemplaire que j'ai reçu de M. M. Staudinger & Banghaas comme provenant de l'île Halmahéra (Moluques) est particulièrement remarquable par sa grande taille. A. Deyrolle (Ann. Soe. Ent. Belg., 1866, tab. II, fig. 1) cite les dimensions du plus grand exemplaire alors connu: longueur du corps 36, celle des mandibules 34 mm.; l'exemplaire que je décris mesure 38 mm. de longueur, avec des mandibules de 40 mm.

4. *Macrodorcus rubrofemoratus* Sn. v. Voll.

La description et la figure de la 2 du *M. rubrofemoratus* publiées par Snellen v. Vollenhoven — élytres avec de nombreux sillons longitudinaux, pattes noires — ne convient pas du tout, en réalité, à cette espèce qui offre une sculpture toute différente et dont la ♀ a les cuisses colorées comme dans le ♂, c. à d. d'un rouge éclatant.

L'erreur de Snellen v. Vollenhoven n'ayant pas été relevée et la description de la vraie ♀ du *M. rubrofemoratus* n'ayant jamais été publiée, je crois utile de la donner ici, d'après des exemplaires de la province de l'Ussuri et du Japon.

♂. Noire, avec le sous-menton et le metasternum d'un brun roussâtre; cuisses, leur deux extrémités exceptées, d'un roux brunâtre assez éclatant.

Corps allongé, parallèle, assez brillant en dessus, sur le corselet surtout, complètement glabre à l'exception du mesosternum qui est revêtu de rares poils roussâtres presque adhérents.

Tête grossièrement et très densément ponctuée, avec des petites rides transversales distinctes; en'avant la ponctuation est plus fine mais bien plus serrée; l'occiput en est généralement dépourvu; le milieu de la tête présente, un peu avant les yeux, deux tubercules, obtus mais considérablement élevés, largement espacés; les yeux sont divisés longitudinalement jusqu'au centre par une lamelle assez large et plate.

Pronotum $1\frac{1}{3}$ fois aussi large que long, à bords latéraux parallèles; les angles antérieurs sont largement arrondis, distants de la tête et un peu défléchis; angles postérieurs coupés obliquement; le bourrelet extérieur des bords latéraux paraissant inégal à cause des gros points dont il est couvert; bord basai droit avec un épais rebord complètement lisse; tout le milieu du corselet est brillant, couvert d'une très fine et faible ponctuation fort éparse; un étroit espace le long des bords latéraux est au contraire couvert de gros points serrés confluents près du bourrelet extérieur, ce qui fait paraître les bords latéraux opaques.

Ecusson couvert de gros points épars.

Le milieu des élytres est couvert d'une fine ponctuation éparse, qui devient graduellement très serrée et très forte vers les bords latéraux et vers l'extrémité qui paraissent opaques, comme les bords latéraux du corselet.

Tiré des «Horae Societatis Entomologicae Rossicae», t. XXX.

Mai 1896.

Rédacteur: *M. Bimsky-Korsalwvo.*